

Année Scolaire 2025/2026 **CONTRAT D'INSCRIPTION**

		Cycle 1 – Classes Enfants		
ELEVE				
Nom :	Prénc	om :		
Date & lieu de naissance :	Nationalité :			
Classe scolaire 2025/2026 :	Classe de danse en 2025/2026 :			
Etablissement scolaire fréquente	é :			
PARENTS				
PARENTS	PARENT 1	PARENT 2		
NOM* PRENOM*				
ADRESSE*				
CODE POSTAL* VILLE**				
TEL. DOMICILE*				
PORTABLE*				
EMAIL*				
TYPE DE GARDE pour les parents divorcés				
* <u>Mentions obliqatoires</u> ** <u>Les résidents de Cannes et de Mougins doivent fournir un justificatif de domicile</u>				
COURS SUIVIS				
2025/2026 en classe de :	DNAL SUPERIEUR DE DANSE ROSELLA H niveau selon l'âge, sous validation du Pl ée 2025/2026 :			
Frais d'adhésion annuelle obligatoir		35€		
Frais de cours (paiement par trimestre) : voir tarifs page 2 - Annexes 3 X =€				
Je bénéficie d'une remise d'inscription d'un autre enfant dans l'école :				
	OUI 🗆 N	NON		
Lu et approuvé. Esit à	lo.			
Lu et approuvé - Fait à				



Année Scolaire 2025/2026 CONTRAT D'INSCRIPTION Cycle 1 – Classes Enfants

ANNEXES

CONDITIONS GENERALES

- Les règlements sont dus en début de trimestre scolaire.
- Le présent document vaut engagement contractuel du parent signataire à régler une année scolaire complète.
- Selon les places disponibles et à la suite de la première semaine de cours, l'école validera définitivement les préinscriptions des nouveaux élèves.
- Les dates d'activité et de vacances sont précisées en début d'année aux familles. LE PNSD se réserve le droit de les modifier selon son calendrier d'activité.
- La tenue réglementaire est obligatoire et reste à la charge des familles.
- La direction pédagogique de l'école se réserve le droit d'imposer le choix des groupes pour respecter la cohérence des niveaux techniques au sein de chaque groupe.
- L'école ne peut pas être tenue responsable en cas de vol dans les vestiaires. Nous vous conseillons de prendre vos précautions.
- En cas d'absence prolongée pour maladie ou accident (dûment justifiée par un certificat médical), un avoir sera appliqué au prorata des périodes effectuées, hors déduction des frais administratifs.
- Dans le cas d'une exclusion disciplinaire définitive, les trimestres échus et le mois en cours seront dus.
- En cas de litige, le tribunal de Cannes est seul compétent.

TARIFS: par trimestre

COUT AU TRIMESTRE	RESIDENT CANNES-MOUGINS	RESIDENT AUTRES COMMUNES
- Eveil - Initiation 1 1 cours par semaine	140€	189€
- Initiation 2 2 cours par semaine	195€	273€
- Orientation 1 *2 ou 3 cours par semaine	217€	318 €
- Orientation 2 *3 ou 4 cours par semaine	239€	351 €
- Orientation 3 *4 ou 5 cours par semaine	262€	373 €

Un cours supplémentaire intensif sera proposé par les professeurs à certains élèves. Le tarif restera le même pour ces élèves

Lu et approuvé - Fait à	le
	10

Signature obligatoire du répondant financier

^{*} Une remise de 20% sera accordée sur ces tarifs pour les frais d'inscription du second enfant.